

Les projets de transfert d'eau vers le lac Tchad

Des utopies initiales aux défis contemporains

EN RÉPONSE à la peur périodiquement réactivée d'une disparition du lac Tchad, qui résulte de sa grande variabilité, l'idée d'y transférer des eaux depuis le bassin du Congo pour sécuriser son alimentation s'est imposée dans le débat public depuis les années 1990. Elle a été travaillée par la CBLT, qui a publié une étude de faisabilité sur le sujet en 2011. Cette question du transfert bénéficie de la visibilité habituelle des très grands projets. Elle présente cependant une complexité particulière, qui tient à l'incertitude entourant plusieurs des paramètres clés à prendre en compte.

Une idée ancienne

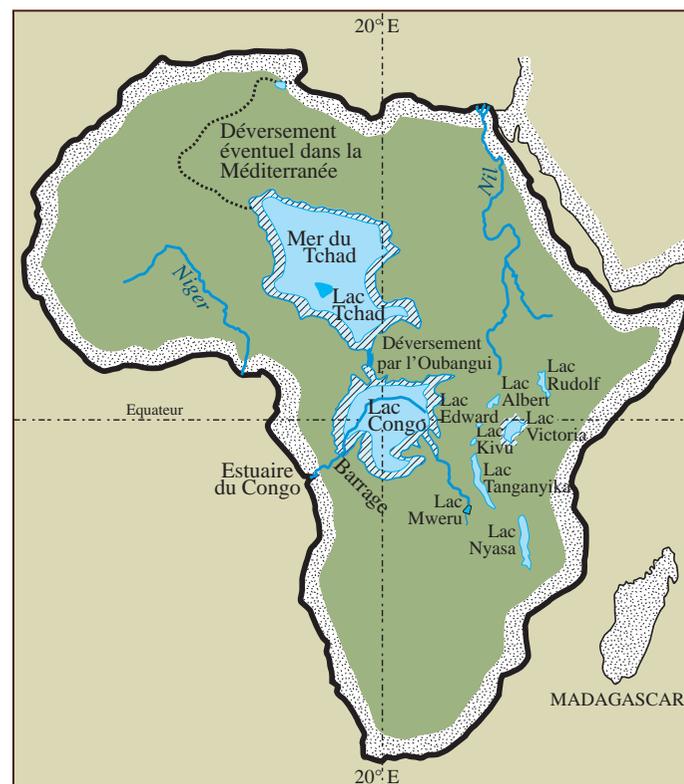
Le projet de transfert des eaux de l'Oubangui étudié en 2009-2011 s'inscrit dans une histoire longue de projets de transferts d'eau en Afrique à visées environnementales ou économiques. À la fin du XIX^e siècle, la tentation de modifier le climat local et de développer des activités autour de la restauration artificielle de plans d'eau a été étudiée près de *sebkhas* tunisiennes et algériennes par Élie Roudaire. Dans les années 1930, l'utopie *Atlantropia*, de l'architecte allemand Hermann Sörgel, envisage de relier le bassin du Congo à un lac Tchad redevenu une véritable mer intérieure, éventuellement connecté à la Méditerranée.

L'idée de transfert ressurgit avec les sécheresses sahéliennes, qui provoquent le rétablissement d'un Petit Tchad. À la fin des années 1980, un bureau d'études italien propose des projets de transfert des eaux à des chefs d'États d'Afrique centrale, puis à la CBLT. À Transaqua Zaïre succède Transaqua Tchad. Ces projets sont pharaoniques : on envisage de transférer 100 km³ annuels, puis, dans une seconde version, 40 km³ (équivalent des apports annuels au Chari durant la période humide 1950-1969), ce qui restaurerait un Moyen Tchad. Un tel transfert servirait de catalyseur au développement économique et à l'intégration régionale en permettant une grande agriculture irriguée, la production d'hydroélectricité, le lien par voie navigable entre bassin du Congo, bassin du Tchad et bassin du Niger via la Bénoué, et ainsi l'essor des échanges commerciaux.

Le projet étudié (2009-2011) : une version plus réaliste

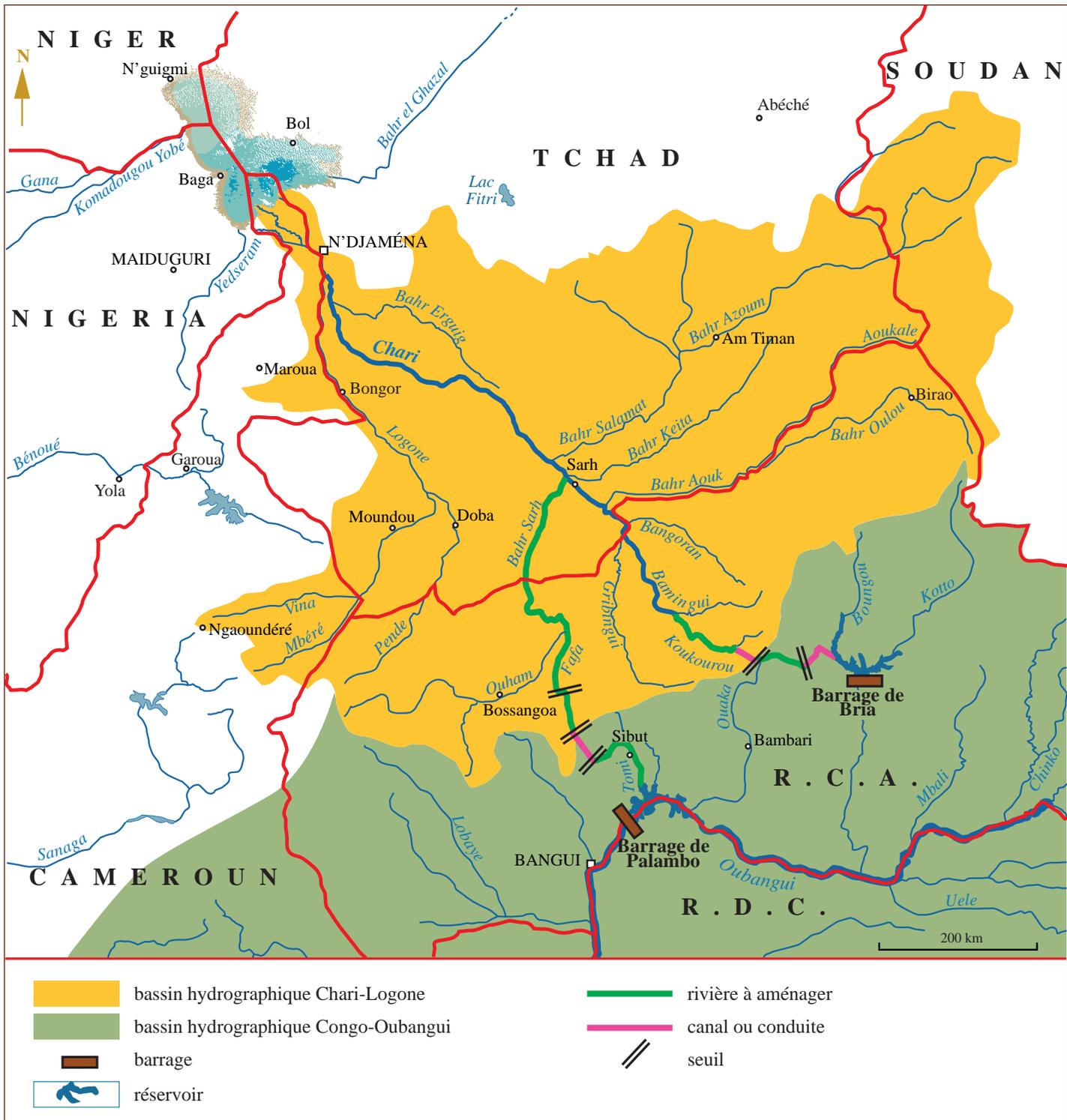
Intéressée par l'idée dès les années 1990, la CBLT a travaillé au cours de la décennie 2000 sur une version plus réaliste du projet de transfert à partir du bassin de l'Oubangui, principal affluent de rive droite du fleuve Congo. Elle a financé une étude de faisabilité réalisée par le bureau Cima International, qui a rendu son rapport à la fin de l'année 2011.

Le consultant a exploré la double possibilité d'un transfert par pompage à partir de Palambo, sur l'Oubangui, et d'un transfert par gravité à partir d'un barrage à construire à Bria, sur la rivière Kotto. La solution finalement retenue comme viable préconise d'utiliser seulement le barrage sur la Kotto pour la dérivation des eaux vers le lac Tchad. Deux tranchées de 17 et 14 km permettraient de franchir les seuils des crêtes



Source : d'après H. Sörgel 1932

Une utopie africaine : le lac Tchad et les transferts des eaux d'après Hermann Sörgel



Sources : CIMA, CBLT 2011

Les options de transfert interbassin étudiées par la CBLT (2009-2011)

Kotto-Ouaka et Oubangui-Chari; divers ouvrages sur la partie amont permettraient d'amener vers le Chari et le lac Tchad environ 3,4 km³ en année moyenne. Le barrage de Palambo serait destiné au soutien d'étiage pour la navigation sur l'Oubangui et surtout à la production d'hydroélectricité,

cette dernière contribuant à l'équilibre financier du projet. Le coût total de l'investissement est estimé à 4 milliards de dollars pour les aménagements de Bria et de 2,7 milliards de dollars autour du barrage de Palambo, soit 6,7 milliards de dollars au total.



Un tel transfert ne permettrait ni la navigation interbassin – à l'improbable rentabilité vu la modestie du fret potentiellement concerné – ni de rétablir un Moyen Tchad dans la plupart des scénarios climatiques.

Un choix difficile à situer parmi plusieurs options possibles

La mise en perspective des bénéfices attendus et des risques constitue un exercice délicat du fait de l'incertitude qui caractérise nombre des paramètres à prendre en compte. Rappelons que les modèles ne permettent pas pour le moment de prédire si le réchauffement climatique se traduira dans cette partie de l'Afrique par une évolution positive ou négative du bilan en eau du lac.

Partant de cette inconnue majeure, l'idée de transfert telle qu'elle est actuellement étudiée serait à même de répondre, pour partie, au défi crucial des décennies à venir : aider à trouver, dans le bassin du lac Tchad, un équilibre entre une population en forte croissance et des ressources en eau qui seront d'autant plus sous pression que l'urbanisation et le développement économique attendus occasionneront une augmentation de la consommation par habitant. En cas de croissance incontrôlée de l'irrigation et de la perte d'eau dans le bassin amont (évaporation), et/ou si le climat du bassin devient légèrement plus aride, et de manière plus générale si l'on entend rentabiliser des investissements (routes, aménagements, etc.) dans la cuvette nord, un tel transfert aurait le grand mérite de sécuriser les ressources en eau du lac, notamment celles de la cuvette nord, dans un certain

nombre de cas de figure. Or cette sécurisation est une des conditions de valorisation d'un des derniers potentiels fonciers importants du Lac.

Le revers du projet de transfert est, d'abord, qu'il tend à occuper tout l'espace de réflexion et donc à empêcher de penser les autres options disponibles pour répondre au défi de l'équilibre population/ressources. Il présente aussi des risques non négligeables : géopolitiques d'abord, car il implique le maintien de bonnes relations et le respect des accords entre de nombreux États appartenant à deux bassins (Tchad et Congo) qui souffrent de fragilités politiques chroniques. Environnementaux, ensuite (impacts sur la biodiversité de l'éventuelle diffusion d'espèces invasives, etc.).

Enfin et surtout, dans nombre de scénarios, un transfert de 3,4 km³ n'aurait guère d'effets tangibles : si les apports en eau augmentent du seul fait des débits des fleuves il n'est pas utile ; si l'alimentation en eau est identique à celle de la période actuelle (1991-2013), avec une stabilité des apports naturels et une gestion raisonnée des prélèvements sur le bassin amont, il ne semble pas indispensable non plus ; et si une baisse drastique des apports survenait comme lors des années 1972-1973 et 1985, le transfert garantirait seulement une alimentation minimale de la cuvette sud, sans contribuer à pallier les effets d'une sécheresse régionale généralisée.

Ainsi, il est important d'inscrire la possibilité d'un transfert des eaux du bassin de l'Oubangui vers le lac Tchad dans la perspective d'une réflexion régionale prospective prenant en compte différentes options pour répondre aux défis de l'avenir.

Magrin G., Lemoalle Jacques.

Les projets de transfert d'eau vers le lac Tchad : des utopies initiales aux défis contemporains.

In : Magrin G. (ed.), Lemoalle Jacques (ed.), Pourtier R. (ed.), Déby Itno I. (pref.), Fabius L. (pref.), Moatti Jean-Paul (postf.), Pourtier N. (cartogr.), Seignobos Christian (ill.). Atlas du lac Tchad.

Passages, 2015, numero spécial 183, p. 156-158.

ISSN 0987-8505